

NORME  
INTERNATIONALE

ISO  
9693

Deuxième édition  
1999-12-15

**AMENDEMENT 1**  
2005-10-01

---

---

**Systèmes pour restaurations dentaires  
métallo-céramiques —**

**AMENDEMENT 1**

*Metal-ceramic dental restorative systems —*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 9693:1999/Amd 1:2005

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0b841de8-89d1-4827-8da7-e16d1867f81a/iso-9693-1999-amd-1-2005>



Numéro de référence  
ISO 9693:1999/Amd.1:2005(F)

© ISO 2005

**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 9693:1999/Amd 1:2005](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0b841de8-89d1-4827-8da7-e16d1867f81a/iso-9693-1999-amd-1-2005)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0b841de8-89d1-4827-8da7-e16d1867f81a/iso-9693-1999-amd-1-2005>

© ISO 2005

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax. + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 9693:1999 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 106, *Art dentaire*, sous-comité SC 2, *Produits pour prothèses dentaires*.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0b841de8-89d1-4827-8da7-e16d1867f81a/iso-9693-1999-amd-1-2005>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 9693:1999/Amd 1:2005](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0b841de8-89d1-4827-8da7-e16d1867f81a/iso-9693-1999-amd-1-2005)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0b841de8-89d1-4827-8da7-e16d1867f81a/iso-9693-1999-amd-1-2005>

# Systèmes pour restaurations dentaires métallo-céramiques —

## AMENDEMENT 1

### Page 1, Article 2

Remplacer la référence normative ASTM B265-1995 par sa dernière édition, ASTM B265-03.

Remplacer la référence normative ASTM B348-1993 par sa dernière édition, ASTM B348-03.

### Page 2, Paragraphe 4.1.1

Remplacer 4.1.1 par le texte suivant:

#### «4.1.1 Matériau métallique

Dans le cas d'alliages métalliques nobles, la teneur de chacun des composants de l'alliage ne doit pas différer de la valeur indiquée sur l'étiquette ou sur la notice de plus de 0,5 % (fraction massique) [voir 8.2.2 c)].

Dans le cas d'alliages de métaux de base, la teneur en composants, lorsque celle-ci est supérieure à 20 % (fraction massique), ne doit pas différer de la valeur indiquée sur l'étiquette ou sur la notice de plus de 2 % (fraction massique). La teneur en composants, lorsque celle-ci est comprise entre 2 % et 20 % (fraction massique), ne doit pas différer de plus de 1 % (fraction massique) de la valeur indiquée sur l'étiquette ou sur la notice [voir 8.2.2 c)].

Les teneurs en nickel et en cadmium ne doivent pas dépasser les valeurs indiquées sur l'étiquette ou sur la notice [voir 8.2.2 d)].

La teneur en béryllium de l'alliage ne doit pas dépasser 0,02 % (fraction massique).

Les essais doivent être réalisés conformément à 6.1.1.

Dans le cas de titane non allié, la qualité établie conformément à l'ASTM B265-03 (bande, feuille et plaque) ou à l'ASTM B348-03 (barres et lingots) doit être certifiée, c'est-à-dire que les données types de la spécification s'appliquent. Un certificat provenant du fournisseur du titane doit être exigé.»

### Page 12, Paragraphe 8.2.2

Remplacer les références normatives ASTM B265-1995 et ASTM B348-1993 en 8.2.2, c), par leurs dernières éditions, respectivement ASTM B265-03 et ASTM B348-03.

Remplacer 8.2.2 d) par le texte suivant:

#### «8.2.2 Matériau métallique

d) si un alliage contient plus de 0,1 % (fraction massique) de nickel ou plus de 0,02 % (fraction massique) de cadmium, une mise en garde ainsi que les pourcentages massiques doivent être bien visibles sur l'emballage. Des instructions datées et détaillées relatives aux précautions à prendre doivent être indiquées sur l'emballage ou dans la documentation jointe;»

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 9693:1999/Amd 1:2005](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0b841de8-89d1-4827-8da7-e16d1867f81a/iso-9693-1999-amd-1-2005)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0b841de8-89d1-4827-8da7-e16d1867f81a/iso-9693-1999-amd-1-2005>

---

---

**ICS 11.060.10**

Prix basé sur 1 page